



Réunion du Comité Directeur du 29 mars 2018

Présents : Pascal AUBRY, Jean-Louis BOURGOIN, Laetitia CATHERINOT, Isabelle HAMELIN, Philippe LEFEBVRE, Raphaël LEMASLE, Damien PERNOT, Dominique RUHLMANN.

Excusée : Céline MARCHADOUR.

Ordre du jour

1. **Accompagnement des jeunes Bretons au France jeunes 2018**..... 1
2. **Demande de remboursement arbitrage** 2
3. **Feuilles de partie** 3

La séance est ouverte à 20h30, la réunion a lieu en visio-conférence.

Cette réunion a été convoquée en urgence pour répondre à la problématique de l'accompagnement des jeunes Bretons au championnat de France jeunes.

1. **Accompagnement des jeunes Bretons au France jeunes 2018**

En l'absence de Directeurs des jeunes (fin de l'intérim de Pascal AUBRY le 12 mars 2018), aucune action n'a été prévue pour l'accompagnement au France jeunes (information communiquée en Commission jeunes le 9 mars puis en Assemblée Générale le 10 mars).

Considérant que :

- L'accompagnement au France jeunes fait partie des missions de la Ligue,
- Une enveloppe budgétaire a été prévue dans le budget prévisionnel 2018 pour une éventuelle action,
- L'absence de dépenses sur cette action serait un mauvais signal envoyé à nos financeurs (instances de tutelle),

Décision : le Comité Directeur décide à l'unanimité de déléguer l'action aux Comités Départementaux.

La somme globale allouée à l'action est celle prévue dans le budget prévisionnel 2018 (4500€).

Le montant de l'aide allouée à chaque jeune est calculé selon la grille définie en 2017, revue pour correspondre au budget prévisionnel :

	170 €		145 €		120 €		95 €		70 €	
	Elo*	Rang*	Elo*	Rang*	Elo*	Rang*	Elo*	Rang*	Elo*	Rang*
Jun	2200	5	2000	10	1850	20	1700	40	-	-
Cad	2100	5	1900	10	1750	20	1600	40	-	-
Min	2000	5	1800	10	1650	20	1500	40	-	-
Ben	1900	5	1700	10	1550	20	1400	40	-	-
Pup	1800	5	1600	10	1450	20	1300	40	-	-
Pou	1700	5	1500	10	1350	20	1200	40	-	-
Ppo	1600	5	1400	10	1250	20	1100	40	-	-

(*) Seuls les Elos Fide sont pris en compte.

Lecture du tableau :

Un benjamin de Elo supérieur ou égal à 1550 ou classé dans les 20 premiers de sa catégorie se verra aidé à hauteur de 120€

Compte tenu de la répartition des qualifiés, la répartition des aides entre les Comités Départementaux est la suivante (à ajuster selon participations effectives et cadets/juniors) :

Comité	Joueurs	Aide
22	11	920 €
29	7	615 €
35	26	2 545 €
56	6	445 €
Total	50	4 525 €

Le détail des aides sera transmis aux responsables des Comités Départementaux.

2. Demande de remboursement arbitrage

Pascal AUBRY indique qu'il a reçu de la part de Pierre POTIER (président de Hennebont) une demande de remboursement pour l'arbitrage par Christian BLEUZEN de la phase régionale de la coupe Jean-Claude LOUBATIERE le 25 mars, pour un montant de 181,20€.

Les points suivants sont rappelés :

- Les dépenses d'arbitrage (hors déplacements) des compétitions organisées par la Ligue représentent un total d'environ 2000€ par an. La Ligue ne rembourse pas les frais d'arbitrage mais met en place le mécanisme de dons aux œuvres qui permet aux arbitres de déduire partiellement les frais d'arbitrage et de déplacement de leurs impôts (décision du 1^{er} février 2017).
- La Ligue peut prendre en charge, sur demande avant l'évènement, certains frais des phases inter-régionales lorsqu'elles sont organisées en Bretagne (réception, récompenses, ...).
- L'organisation de la phase départementale de la coupe JCL est déléguée aux Comités Départementaux, mais celle de la phase régionale n'est pas déléguée aux ligues (elle est entièrement gérée par le directeur de la compétition Jacques Dupont).

Décision : étant donné qu'aucun accord de prise en charge n'a été donné avant l'évènement (aucune demande reçue en ce sens) et que la demande *a posteriori* n'entre pas dans la politique de remboursement de la Ligue, le Comité Directeur donne à l'unanimité un avis défavorable à la prise en charge de cet arbitrage.

Damien PERNOT est chargé d'expliquer la décision à Pierre POTIER, en indiquant que la Ligue peut néanmoins participer aux frais d'organisation, par remboursement sur factures.

3. Feuilles de partie

Décision : Damien lance une commande de 10000 feuilles de parties aux couleurs de la Ligue.

La séance est levée à 21h45.